



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2021

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf Mmes BERTHAUD Vanessa, JOUILLE Jocelyne et M. MARESCHAL Rémi (procurations à Messieurs CHEVAUX Bruno, DESGOUILLE Daniel et DEBBAH Joël)

Ecoquartier du Meix Ravas

Le maire fait le point sur l'avancement des travaux de la 2^{ème} tranche. On dénombre 21 jours d'intempéries suite aux fortes pluies. Le bornage des fonds de parcelles aura lieu le 8 Septembre 2021 à 9 heures. L'entreprise SADE devrait intervenir mi-août pour l'implantation du réseau d'eau potable.

Règlement Général sur la Protection des Données

Avec l'entrée en vigueur du RGPD, la commune doit justifier et utiliser à bon escient les données personnelles afin de les protéger de leur divulgation ou de leur mauvaise utilisation susceptible de porter atteinte aux droits et libertés des personnes ou à leur vie privée. La commune choisit d'être accompagnée par le SIDEC dans l'établissement d'une part, d'un inventaire des traitements de données personnelles mis en œuvre, et d'autre part, d'un plan d'actions pour se conformer au RGPD. Un suivi et une évaluation de ce travail et de cette mise en conformité seront faits à partir de la deuxième année via un outil informatique MADIS, fourni par le SIDEC.

Ainsi, cette prestation sera intégrée par avenant à la fois à la délibération du Conseil Municipal nommant le SIDEC comme Délégué mutualisé de la Protection des données (DPO) et acté le 19/05/2018, et également, à la convention de mise à disposition du SITIC du SIDEC renouvelée par délibération le 02/04/2021.

Le coût de cette prestation est fixé à 460 euros ttc par an.

Bâtiment de la Cure

Suite à l'humidité présente dans le hall du bâtiment de la Cure, il a été décidé d'isoler ce hall d'entrée du bâtiment. Deux devis sont présentés à l'Assemblée, un de la société POLYPEINT de TAVAUX pour un montant TTC de 1 048.77 € et un autre de la Société Doloise de Peinture de 1 045 €. Les délais d'intervention n'étant pas les mêmes, le Conseil Municipal choisit de passer commande à POLYPEINT pour une réalisation des travaux en septembre 2021.

Caserne des Pompiers de SAINT AUBIN

Le maire relance le débat sur le projet de construction d'une caserne à SAINT AUBIN avec une participation de la commune de 17 540.29 € remboursée par le Grand DOLE. Le Conseil Municipal après délibération, accepte le projet et ses conditions de financement.

ONF

L'assemblée prend connaissance du nouveau contrat Etat / ONF proposé pour 2021-25 et ses conséquences pour la commune. 500 employés pourraient être supprimés pendant cette période. Après débat, les Conseillers Municipaux refusent les termes de ce contrat et demandent le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF, la révision complète du projet et un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Maison des Services

Le Copil organisé le 30/06/2021 met en exergue le bien fondé de l'adhésion de la commune d'AUMUR à la Maison des Services de TAVAUX puisque sur les 295 contacts enregistrés depuis sa création, 156 viennent de TAVAUX et 19 d'AUMUR ce qui place la commune en deuxième position par rapport aux autres communes. Les demandes concernent pour un grand nombre l'emploi, la famille et la vie quotidienne.

Site internet de la commune

M. DESGOUILLE Rodolphe informe l'assemblée sur l'état d'avancement du projet avec Ancre Rouge. Une première rencontre a eu lieu et une nouvelle réunion est prévue le 7 Septembre 2021 pour une présentation du futur site suivie d'une formation pour la mise à jour des données sur le site. Une demande de subvention a été demandée au Département.

Poteaux incendie

Le remplacement des trois poteaux d'incendie aura lieu en Septembre prochain.

Bois

Le Conseil Municipal fixe à 6.50 € le prix du stère de bois pour l'affouage 2021/2022.

Fête patronale

Le maire présente un bilan moral positif de la fête patronale. Le bilan financier de l'Association ANIM'AUMUR sera présenté en Septembre. L'Assemblée décide de verser une subvention de 250 € au manège de M. BATAILLE pour financer la distribution, par la commune, de tickets de manège aux enfants aumurois de moins de 12 ans.

Terrain de pétanque

L'entreprise RAICHON de POLIGNY est venue installer une nouvelle minuterie pour l'éclairage du terrain de pétanque le 22 Juillet 2021. Elle a procédé également à un nettoyage des chéneaux du bâtiment de la mairie.

Commission Fleurissement

Le Jury départemental viendra à AUMUR entre les 3 et 10 Août 2021.

Calendrier électoral

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 Avril 2022 et les législatives les 12 et 19 Juin 2022.

Taxe professionnelle

Le Département informe la commune du montant de la dotation au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle 2021 pour la commune qui s'élève à 1 722 €.

Bief Noir

Le maire fait part de la transmission du dossier au Grand Dole pour suite à donner, la commune n'étant plus compétente pour demander des travaux dans ce ruisseau.

Le Maire,
M. CHEVAUX